

# Accompagnement au dépôt de dossier DJA

## Public cible

Porteur·ses de projet

## Objectifs

Etre capable de déposer une demande de DJA en autonomie Etre en mesure de prendre du recul et ainsi consolider son proje

## Enjeux

Depuis le 1er avril 2024, le Civam 35 est une structure labellisée pour accompagner les porteur.euses de projet à déposer leur demande de Dotation Jeune Agriculteur. Le Collectif INPACT Bretagne (FRCivam, Civam29, Agriculture Paysanne 22, Civam35IT, la Marmite...) a participé aux ateliers de travail avec la région Bretagne sur la mise en place de la « nouvelle » Dotation Jeune Agriculteur. En tant qu'interlocuteur de la Région sur cette question, le collectif INPACT a souhaité aller au bout de la démarche en imaginant un atelier permettant l'autonomie des porteur.euses de projet. Nous estimons que le dossier de demande de DJA doit être rédigé par et pour le·la porteur·euse de projet. Cet atelier, en groupe et avec l'appui de l'accompagnateur·ice vous permet à la fois un dépôt de dossier en autonomie et un regard des pairs sur votre projet pour le consolider. L'autonomie des personnes et l'approche collective (soutien, critique, progression...) sont des facteurs de durabilité et de résilience des paysan·nes. Aussi, nous souhaitons proposer un accompagnement qui reflète au mieux ses dimensions et permet aux personnes de les expérimenter. Nous proposons donc un accompagnement basé sur des principes d'autonomisation, de construction collective, et une prise de recul et de points de vigilance par les pairs.

## Contenu

- Vérification des critères d'éligibilité a priori
- Deux journées d'accompagnement collectif
- 4h de suivi individuel : les accompagnateur·ices seront à disposition des personnes pour les questions sur les démarches, l'ordre, les outils à mobiliser, le niveau de détails à apporter, la relecture de parties précises ou le lien avec le Conseil Régional.
- La rédaction de la partie point « Analyse globale du projet et points de vigilance » avec le·la porteur·euse de projet et les deux paysan·nes concerné·es.
- Suivi du dossier par les représentant·es Civam au Comité installation

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**25 févr 2026** 35000  
09:30 - 17:30 (7hrs)

Raphaëlle Biatry - Animatrice, formatrice au CIVAM 35 IT

**12 mai 2025** 35000  
09:30 - 17:30 (7hrs)

Raphaëlle Biatry - Animatrice, formatrice au CIVAM 35 IT

## Infos complémentaires

**Organisée par** Civam Installation  
Transmission 35

**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 20/09/2025

## Tarifs

## Plus de renseignements

Raphaëlle Biatry  
raphaelle.biatry@civam.org  
CIVAM 35 IT

**Taux de satisfaction : %**



**Modalités d'accès :**